

Sondage « Les Français et le financement des associations » : 3 questions à Hugues Sibille



Hugues Sibille est directeur général délégué du Crédit Coopératif.

A l'occasion de la publication des résultats du sondage « Les Français et le financement des associations » mené par le CSA pour le Crédit Coopératif et Deloitte et In Extenso, il commente les résultats de cette étude.

De nombreux sondages ont été conduits auprès des associations mais c'est la première fois qu'un sondage interroge les Français sur le financement des associations. Pourquoi avoir choisi le thème du financement ?

Le secteur associatif dans sa diversité, représente un poids économique et social considérable, avec un budget «constitué» de 60 milliards d'euros et 1,8 millions de salariés. Ce poids est sous-connu, sous-reconnu et sous-analysé. Je suis convaincu qu'il y a donc lieu d'investir dans « l'intelligence économique » non lucrative. Il s'agit au fond de mieux connaître les modèles économiques associatifs français, de voir comment ils évoluent et de pouvoir ainsi en faire une prospective. Les Français étant massivement investis, comme bénévoles, donateurs, usagers ou simples citoyens, dans la vie associative, il importe de mesurer l'opinion publique sur le sujet du financement des associations. Il s'agit en particulier d'observer comment les Français apprécient l'origine des fonds, publique ou privée, et comment ils la voient évoluer dans le temps. Cet état de l'opinion intéresse les dirigeants associatifs, les pouvoirs publics, mais aussi les professionnels, comme les banques ou les experts comptables.

Selon 8 Français sur 10, les associations manquent de financement (page 15). Les financements publics ont constitué jusqu'ici une ressource importante pour les associations, mais la tendance générale est à une contraction des budgets publics. C'est d'ailleurs un sentiment qui a été clairement exprimé par les Français. Quelles sont alors les solutions d'avenir possible pour résoudre les difficultés présentes et à venir en matière de financement.

Il ne s'agit pas d'opposer les financements publics et privés. Les associations, parce qu'elles remplissent des missions d'intérêt général, ont besoin d'argent public. Les deux mots clés sont : sécurité et diversification. Sécurité des financements publics ; les associations ont besoin que l'Etat en particulier, soit plus clair et moins déstabilisateur, en précisant juridiquement ce qu'il entend par subvention et en privilégiant les financements pluriannuels et des versements fiables. Mais les associations doivent aussi travailler à diversifier leurs ressources pour assurer leur pérennité et leur développement. Il n'y a pas de miracle dans ce domaine. La France dispose actuellement d'un cadre fiscal tout à fait incitatif pour faire appel à la générosité et au mécénat. Les legs et le mécénat d'entreprise pèsent maintenant autant en France que les dons des particuliers. Les travaux de France Générosités (Syndicat professionnel qui promeut la philanthropie en France) montrent que les « réserves » de générosité en France sont élevées. La question est de savoir comment elles peuvent être transformées, par exemple dans le mécénat d'entreprise, la collecte des legs... J'observe

que les jugements des Français dans le sondage sont équilibrés. Ils ne souhaitent pas le désengagement public mais appellent aussi à l'innovation en matière de ressources financières.

Quel est pour vous l'enseignement principal de ce sondage ?

Les Français conservent une confiance très importante au secteur associatif (71%), parce qu'il est proche d'eux. Sans doute aussi parce qu'il est moins exposé médiatiquement que les hommes politiques ou les dirigeants d'entreprises. 2 Français sur 3 pensent que les associations occupent une place importante dans l'économie française. Ils ne prévoient pas un recul associatif et défendent au fond l'intérêt d'un tiers secteur entre le public et le privé. Pour cela, ils attendent la poursuite d'un engagement public soutenu en particulier dans les secteurs associatifs en contact avec les publics en difficulté. Plus les missions associatives touchent à l'intérêt général, plus les financements publics semblent légitimes aux Français. En retour de leur confiance, les Français demandent aux associations de continuer à progresser dans la gestion de leurs ressources, la transparence sur leur utilisation, et leur gouvernance (85%). Les Français soutiennent les associations mais ne leurs donnent pas un chèque en blanc.